

COMMUNIQUÉ CFTC

La faible natalité met en péril nos retraites et notre modèle social.

Fait rare, le rapport du COR paru ce jour privilégie une hypothèse basse de fécondité à horizon 2070. Une hypothèse d'autant plus crédible qu'elle se fonde sur les réalités observées ces dernières années.

Notre modèle social, envié par beaucoup de nos voisins européens, s'est appuyé par le passé sur un projet clair de soutien à la natalité. Tous les dispositifs mis en place visaient à soutenir les parents dans leur désir d'enfant : politique fiscale avec le quotient familial, aides directes, allocations, prestations familiales, congés parentaux et familiaux, prise en charge de la petite enfance grâce aux différents modes d'accueil ...

Mais, à partir des années 2012, la politique familiale s'est vu assigner de nouvelles missions : lutte contre la pauvreté, recentrage des aides aux familles précaires et réduction des déficits publics. Loin d'enrayer la pauvreté, ces mesures ont eu un effet délétère.

Parmi ces effets, l'indice de fécondité, qui était de 2,2 en 2010 s'est effondré à 1,83 en 2020. Le renouvellement des générations n'est plus assuré et nous faisons face à un déficit démographique important, qui risque dans un avenir proche de remettre en cause notre système de protection sociale. Au cœur de ce système, les retraites dont le financement repose aujourd'hui essentiellement sur la solidarité intergénérationnelle.

Pour la CFTC, seule une politique familiale digne de ce nom peut nous permettre de retrouver une pyramide des âges équilibrée. Pour ce faire, il convient rapidement de :

- Acter le fait que, quel que soit le niveau de vie des familles, il chute systématiquement et durablement avec l'arrivée d'un enfant. Il faut donc **relever le quotient familial, supprimer le plafonnement des allocations familiales pour revenir au principe d'universalité**
- Offrir aux parents un ensemble de **solutions d'accueil** diversifiées, en nombre suffisant, de qualité et équitablement réparties sur tout le territoire
- Lutter contre les inégalités femmes/hommes et les stéréotypes de genre **en mettant au même niveau vis-à-vis d'un employeur le « risque maternité » et le « risque paternité ».**
- Reconnaître que la conciliation vie professionnelle/vie personnelle ne doit plus être une affaire de femmes et que **les hommes sont prêts à s'impliquer davantage** dans le partage des responsabilités familiales.
- Réformer le dispositif des **congés parentaux**. Pour qu'ils puissent enfin être pris autant par le père que par la mère, il faut impérativement qu'ils soient **mieux indemnisés**. Sur ce point, c'est peut-être la France qui pourrait s'inspirer des autres : en Italie ou en Suède, le parent qui s'arrête de travailler pour élever son enfant ne touche pas un forfait dérisoire (400 euros mensuels) mais un pourcentage de son salaire... qui peut aller jusqu'à 80%.